

CALVINET



Dessins réalisés par Jean-Paul RIVIERE (www.kerudo.net), dessinateur aquarelliste, membre de l'association COULEURS DE BRETAGNE (www.couleursdebretagne.org), été 2016.

LES NOUVELLES N°45
Juillet 2017



TRANSPORT A LA DEMANDE CALVINET-MAURS

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES CALVINETOIS



L'engouement des Calvinétois pour le marché de Maurs n'est plus à démontrer. Tous les jeudis, beaucoup d'entre vous y passent une bonne partie de la matinée.

La route entre Calvinet et Maurs, très pittoresque, n'est cependant pas très facile, et certains rechignent à y aller quand ils ne sont pas accompagnés, quand d'autres n'ont plus de véhicule.

Il était important de porter ce dossier au sein de la nouvelle Communauté de communes, afin de pouvoir mettre en place une ligne de transport à la demande.

C'est chose faite depuis plusieurs semaines.

Les personnes désirant bénéficier de ce service – qui est assuré tous les jeudis sans exception – doivent s'inscrire le mercredi avant 15h00, tout simplement en téléphonant au 05 65 40 04 00.

Le départ est prévu vers 8h00 place Jean de Bonnefon. L'arrivée est prévue à Maurs entre 9h00 et 9h15 au tour de ville, au local Beyssac.

Le retour depuis ce même local, est prévu entre 11h30 et 12h30.

tarifs:

1 aller ou 1 retour 4€ par personne

1 aller/retour 6€ / personne

Transport tous les jeudis sans exception





L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE



Depuis 2014, l'Ecole de Calvinet a bénéficié de toutes les attentions du conseil municipal.

Table des matières

Vie Municipale

Edito	3
CR des conseils municipaux	6
Agenda des manifestations	13

Zoom

défrichage	10
Sports	12
Baptêmes Républicains	12

Agenda des manifestations 13

Vie Associative

Comité des fêtes	14
Calvinet Patrimoine	16
Comité d'Animation	17
Les Seniors :	18
A.P.E. RPI Calvinet-Mourjou	21
Union sportive du haut-Célé	22
Chasse - ACCA	23
Cailloux brûlants	23
Calvinet Pétanque	24

Edito des NAP 25

Recensement 26

Un effort particulier a été porté sur sa rénovation et sur ses moyens.

Les travaux ont porté sur la toiture des salles de classe et la création d'un abri-bus (2014), la mise en enrobé du parking de l'école (2015), la restructuration complète de la cantine, la création d'une salle de motricité et d'une salle de sieste, la réfection des abords et de l'allée menant de la départementale 19 à la cantine (2015-2016).

Les moyens ont consisté dans la mise aux normes de matériels propres à atteindre l'objectif d'une école numérique, l'acquisition de tapis de sol, le renouvellement du matériel de cuisine et le recours accru, pour l'élaboration des menus, aux produits issus des circuits courts, souvent bio (2016-2017).

La plupart de ces réalisations ont pu aboutir grâce à la recherche, par la commune, d'aides et de partenariats auprès de l'Etat, du Conseil départemental, de la Communauté de communes et du Crédit agricole.

Ce soutien à l'école de la République est indispensable.

Avoir une école dans sa commune, en ce début de vingt et unième siècle est une chance. Elle est le premier service public du village, dont elle rythme la vie. Elle participe en outre à son économie.

Sa mission première est de transmettre les valeurs républicaines aux enfants, d'autant plus en ces temps incertains.

Mais les moyens ne sont pas que matériels. Ils sont aussi humains : les enseignants Sylvie MANIAVAL et Antoine SARDA participent à la haute tenue de notre école.

Au moment où ce dernier la quitte, je tenais, au nom du conseil municipal, à le remercier pour sa compétence, son opiniâtreté et son dévouement.

Rendez-vous sur www.calvinet.fr pour retrouver ce bulletin et tous les précédents ! Profitez en pour vous abonner aux E-nouvelles si ce n'est déjà fait.

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : mairie@calvinet.fr et communication@calvinet.fr

Directeur de Publication : François Danemans, Mise en forme : Antoine Puech, reporters, relecteurs, correcteurs: François Danemans, Josette Mercadier, Colette Labrunie, Perrine Meresse, Jean-Marc Laborie, Robert Malbos et Antoine Puech, membres de la commission Communication de Calvinet.



Janvier

9 janvier : CALVINET - accueil de Michaël CANDIDA, nouveau cantonnier.

Commission d'appel d'offres pour désigner le maître d'œuvre qui sera en charge des travaux de réaménagement du Pavé.

13 janvier : AURILLAC – réunion sur le document d'orientations et d'objectifs du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie.

14 janvier : CALVINET – permanence à la mairie

19 janvier : SAINT-MAMET LA SALVETAT – séance d'installation du conseil communautaire de la Châtaigneraie cantalienne

20 janvier : CALVINET – conseil municipal

24 janvier : CALVINET – réunion avec les représentants de CIT sur les travaux de réaménagement du Pavé.

30 janvier : CALVINET – réunion avec la nouvelle directrice académique, Maryline LUTIC, l'inspectrice de l'éducation nationale, Monique VIVENOT, et notamment les maires de Cassaniouze, Mourjou, Sénezergues et Vieillevie, les conseillers municipaux plus particulièrement en charge des affaires scolaires, les directeurs d'école, les membres des conseils d'école, les membres des APE au sujet des réseaux d'école de territoire.

31 janvier : AURILLAC - sous-commission d'accessibilité à la DDT du Cantal (demande de dérogation pour le cimetière) (suppléé par Jean-Marc LABORIE)

CALVINET – suite à la réunion de lancement de l'étude de détermination des aires d'alimentation des captages à Rodez le 28 novembre 2016, réunion avec le bureau d'études CALLIGEE SUD-OUEST, pour l'installation d'un matériel de suivi du débit à la source du Faisan. (suppléé par Jean-Marc LABORIE)

Février

4 février : CALVINET - assemblée générale du comité d'animation

10 février : MAURS – réunion d'information sur la politique d'aménagement du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en présence de Jacques MEZARD, sénateur, d'Alain MARLEIX et Jean-Pierre DELPONT, conseillers régionaux.

13 février : CALVINET - réunion avec les représentants de CIT sur les travaux de réaménagement du Pavé (avant-projet sur les réseaux humides)

AURILLAC – réunion avec Yves GUILLAUME, trésorier principal

MAURS – conseil communautaire

14 février : MOURJOU – réunion annuelle du comité

de pilotage « captages prioritaires Grenelle » sur le plan d'action territorial (PAT) Ressègue 2013-2017 (suppléé par Jean-Marc LABORIE)

24 février : CALVINET – réunion de présentation du projet de maisons pour personnes âgées non dépendantes, en présence de Céline MAS, directrice de développement de POLYGONE et de Patrick REYGADE, cabinet d'architecture META FORE.

25 février : CALVINET – assemblée générale de CALVINET PATRIMOINE

Permanence à la mairie

Mars

3 mars : CALVINET – conseil municipal

6 mars : CALVINET – conseil d'école

8 mars : AURILLAC – réunion des maires d'arrondissement à la Préfecture

9 mars : AURILLAC – assemblée générale de CIT (substitué par Antoine PUECH, conseiller municipal)

11 mars : CALVINET – assemblée générale de l'association VIVRE EN CHATAIGNERAIE

17 mars : CALVINET - réunion avec les représentants de CIT sur les travaux de réaménagement du Pavé (présentation de la phase avant-projet « aménagement de surface »)

Réunion avec Pierre LHEUREUX, délégué général du Souvenir français et Annie COUDERC, au sujet de l'aménagement d'un emplacement à l'entrée du cimetière dédié aux Calvinétois morts pour la France.

19 mars : CALVINET – Commémoration du cessez-le-feu officiel de la Guerre d'Algérie en présence de Vincent DESCOEUR, président du Conseil départemental, des maires de Junhac, Labesserette, Ladinhac, Sénezergues, et Sansac-Veinazès .

Dépôt de gerbes, remise des médailles et diplômes de porte-drapeaux à Germain LAFON (Junhac), Jean-Louis CAMBON (Montsalvy) et Georges GASTON (Lacapelle-del-Fraisse).

et déjeuner du comité cantonal de la FNACA.

21 mars : SAINT-MAMET LA SALVETAT – commission Urbanisme de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne

25 mars : ANGLARD DE SALERS – assemblée générale des maires ruraux

CALVINET : permanence à la mairie

27 mars : LAROQUEBROU – conseil communautaire (substitué par Jean-Marc LABORIE)

31 mars : AURILLAC – rendez-vous avec Yves GUILLAUME, trésorier principal, pour la préparation du budget (avec Jean-Marc LABORIE)



Avril

- 2 avril : LAFEUILLADE-EN-VEZIE – Inauguration de la Fête du Bœuf de Pâques
- 8 avril : CALVINET – conseil municipal et déjeuner avec l'ensemble du conseil
- 9 avril : CALVINET : permanence à la mairie
- 13 avril : CALVINET – présentation de l'avant-projet d'aménagement du Pavé par Cyril VIDAL, architecte mandataire, en présence de CIT et des conseillers municipaux.
- 21 avril : CALVINET – discussion de l'avant-projet d'aménagement du Pavé en présence de l'architecte mandataire, de CIT, du bureau GETUDES, du CAUE et des conseillers municipaux.
- 23 avril : CALVINET – Election présidentielle : tenue du bureau de vote par l'ensemble des conseillers municipaux
- 25 avril : RODEZ – réunion du comité de suivi du groupement 2 pour la présentation de la phase n°1 de l'étude « Délimitation des aires d'alimentation des captages prioritaires du bassin Adour-Garonne » (suppléé par Jean-Marc LABORIE)
- 27 avril : CALVINET – réunion avec François COSTES, son épouse et son fils Laurent au sujet de l'acquisition de leur maison à la sortie de la rue du Fossé. (avec Jean-Marc LABORIE et Robert MALBOS)
- CASSANIOUZE – conseil communautaire
- 28 avril : PRUNET – réunion du comité de pilotage du PLUI

Mai

- 4 mai : MAURS – inauguration de la foire aux chevaux
- 5 mai : CALVINET – conseil municipal
- 6 mai : CALVINET – permanence à la mairie
- 7 mai : CALVINET – Election présidentielle : tenue du bureau de vote par l'ensemble des conseillers municipaux
- 8 mai : CALVINET – Commémoration du 72ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- 13 mai : ARPAJON-SUR-CERE – réunion sur le tirage au sort des jurés d'assises (substitué par Colette LABRUNIE)
- 17 mai : AURILLAC – préparation de la réunion publique sur les travaux d'aménagement du Pavé, avec Matthieu Plantecoste, chef de mission Pôle eau et environnement de l'agence départementale CIT.
- 18 mai : AURILLAC – assistance à l'audience de conciliation du tribunal paritaire des baux ruraux (dossier du Vernassal)
- CALVINET – réunion publique sur les travaux d'aménagement du Pavé en présence de tous les intervenants techniques

- 20 mai : CALVINET – permanence à la mairie
- 23 mai : MAURS – réunion du syndicat départemental d'énergies du Cantal, en présence des élus du secteur intercommunal d'énergies du Veinazès (suppléé par Robert MALBOS)
- 29 mai : LE ROUGET-PERS – conseil communautaire (suppléé par Jean-Marc LABORIE)
- 1er juin : CALVINET – conseil municipal

Juin

- 2 juin : AURILLAC – présentation du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires par Brice HORTEFEUX, vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- 3 juin : VIEILLEVIE – inauguration de la fête des cerises
- 8 juin : SAINT-MAMET LA SALVETAT – Commission urbanisme de la de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne
- 9 juin : CALVINET – inauguration du nouveau local de l'ADMR place Jean de Bonnefon ; assemblée générale de l'ADMR (suppléé par Robert MALBOS)
- 11 juin : CALVINET – Elections législatives : tenue du bureau de vote par l'ensemble des conseillers municipaux
- 17 juin : CALVINET – baptême républicain de Charlotte BOUDOU LESCURE
- Permanence à la mairie
- 18 juin : CALVINET - Elections législatives : tenue du bureau de vote par l'ensemble des conseillers municipaux
- 19 juin : MOURJOU – réunion avec Raymond DELCAMP, maire, Béatrice CASTANIER et Laure-Anne CLEMENT, responsable de l'Epicerie Relais qui propose des produits alimentaires artisanaux et locaux, notamment pour les cantines des écoles (avec Jean-Marc LABORIE)
- 23 juin : AURILLAC – assemblée générale des maires du Cantal et conseil municipal
- 24 juin : CALVINET – assemblée générale de l'Union Sportive du Haut-Célé
- 26 juin : CALVINET – réunion sur les mesures de sécurité à appliquer dans chaque manifestation locale, en présence du major MARTY, commandant de la Communauté de brigade de gendarmerie MONTSALVY-CALVINET, avec les Présidents d'association concernés.
- Commission départementale des impôts directs
- 27 juin : BOISSET – conseil communautaire



SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 1^{er} SEMESTRE 2017 (20 janvier, 3 mars, 8 avril, 5 mai, 1^{er} juin et 23 juin 2017)

BATIMENT DE LA POSTE

Les travaux d'aménagement sont en cours. Les agents techniques communaux ont réalisé quelques travaux dans l'ancien appartement.

AMENAGEMENT DU PAVE

Monsieur le Maire rappelle que pour l'opération d'aménagement de la rue du Pavé, de la rue du Fossé et de la rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux, il y a lieu de désigner un maître d'œuvre. Cette mission est confiée à la SCP D'ARCHITECTURE BARTHELEMY / EURL ATELIER CYRIL VIDAL ARCHITECTE / ATELIER PALIMPSESTE / GETUDE, pour un montant de 39 625,00 € HT (mission de maîtrise d'œuvre normalisée (AVP, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR) et mission complémentaire (diagnostic des branchements d'assainissement).

DETR 2017 - demande de subvention pour les travaux d'assainissement pour l'aménagement du Pavé sur l'estimation du maître d'œuvre GETUDE d'un montant de 267 664.52 € HT.

Suite à la présentation par monsieur VIDAL (cabinet BARTHELEMY, maître d'œuvre de l'opération) de l'avant-projet d'aménagement le jeudi 13 avril à la mairie, ce dernier a été approuvé et a été présenté lors de la réunion publique le jeudi 18 mai à la salle polyvalente.

Suite à cette réunion, cet avant-projet a été modifié afin de tenir compte de diverses remarques.

Le conseil municipal adopte ce projet structurant pour la commune qui permettra :

- de procéder à la mise en séparatif des réseaux de collecte des eaux usées sur les secteurs concernés et réduire ainsi les importants eaux claires parasites décelées lors d'un diagnostic réalisé en 2016 ;
- de conduire en parallèle le renouvellement des canalisations d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs ;
- de rénover les revêtements de surfaces et d'embellir les espaces publics : un traitement qualitatif est attendu sur la rue du Pavé, la place de l'église et l'entame de la rue du fossé en partant du Pavé.

Aussi, au vu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport de la phase avant-projet et l'estimation correspondante d'un montant prévisionnel de 818 121.00 € HT

FONDS CANTAL SOLIDAIRE - demande de subvention pour la réfection des réseaux d'eau, d'assainissement et aménagement de surface dans le cadre de l'aménagement du Pavé (rue du Pavé, rue du Fossé et rue Eustache de Beaumarchais jusqu'à l'angle du chemin du Claux)

Considérant la vétusté des réseaux d'eau potable et d'assainissement, le conseil municipal :

- . décide la réalisation de l'aménagement du Pavé
- . approuve l'estimation des travaux établie par CIT d'un montant prévisionnel de 818 121.00 € HT
- . inscrit les crédits nécessaires aux budgets de la commune
- . sollicite auprès de monsieur le Président du Conseil départemental une subvention de 78 000 € sur la totalité des travaux au titre du Fonds Cantal Solidaire 2017.

Achat parcelle n°145 rue du Fossé appartenant à Monsieur et Madame COSTES François

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement du Pavé, le conseil municipal considère que l'emplacement de la parcelle sise à l'angle de la rue du fossé et de la rue Eustache de Beaumarchais appartenant à Monsieur et Madame François COSTES, est intéressant pour l'aménagement de places de stationnement, et une meilleure visibilité de la sortie de la rue du Fossé.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de cette parcelle du bourg de Calvinet pour l'aménagement de parking et dégagement de la visibilité au prix de 6 000 euros. Maître HENRI, notaire à Montsalvy est chargé du dossier.

VOIRIE

Voirie communale

Les dégradations des chemins de La Forêt et Escanis s'étant accentuées, des devis ont été demandés à EUROVIA et COLAS.

Eclairage public

La question de l'extinction temporaire, entre minuit et cinq heures du matin est posée.
Le syndicat des énergies sera contacté à cet effet.

ÉCOLE

RESEAUX D'ÉCOLE DE TERRITOIRE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la Convention pour un aménagement de territoire scolaire cantalien, un avenant a été signé le 20 octobre 2016 par le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, le Préfet du Cantal et le Président de l'AMF 15.

Une réunion a été organisée par Madame l'Inspectrice académique, le 30 janvier 2017 à Calvinet, à laquelle étaient conviés les élus des communes de Calvinet, Cassaniouze, Mourjou, Sénezergues et Vieillevie, les enseignants, les délégués des parents d'élèves élus aux conseils d'école, les DDEN des écoles de Calvinet, Cassaniouze et Mourjou, le président des DDEN du Cantal, les principaux des collèges de Maurs et Montsalvy, la représentante de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de l'AMF, un représentant de la FAL.

Lors de cette réunion, la création d'un RPI Calvinet-Cassaniouze-Mourjou a été évoquée, comme lors d'une précédente réunion le 5 décembre 2016 puis étudiée par les 3 communes et les conseils d'école.

Le Conseil municipal, considérant les différentes réunions de travail, la réflexion d'un RPI de trois communes et les solutions proposées par l'éducation nationale a émis un avis favorable pour la solution qui apparaissait comme la plus rationnelle, la mieux adaptée, et qui retenait l'assentiment de tous les divers responsables et autorisé le Maire à signer la convention déterminant le fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé des communes de Calvinet, Cassaniouze et Mourjou.

Cependant, ce projet de RPI de trois communes a été abandonné, car le conseil municipal de Cassaniouze a émis un avis défavorable (Calvinet et Mourjou favorables).

TAUX D'IMPOSITION ET BUDGET 2017

Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2016

Les comptes des budgets (Eau-Assainissement et Commune) sont adoptés à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal délibère sur les taux des taxes directes locales et vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 10.69 % inchangé
Taxe foncière (bâti) : 22.06 % inchangé
Taxe foncière (non bâti) : 98.94 % inchangé

Vote des budgets primitifs 2017

Le budget Commune s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 438 800.00 euros et la section d'investissement à 609 633.68 euros, après avoir affecté le résultat 2016 de 132 837.68 euros en section d'investissement et sans excédent 2016 de fonctionnement.

Le budget AEP/ASSAINISSEMENT s'équilibre en section de fonctionnement à 142 478.42 euros et en section d'investissement à 352 095.16 euros.



Monsieur le Maire expose que le conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne a été installé le 19 janvier.

Monsieur le Maire expose que lors de la première réunion du conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne, les délégués et membres des commissions ont été désignés.

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Il est en phase de concertation finale. Il sera prochainement soumis à enquête publique. Son entrée en vigueur est prévue à la fin de l'année.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Monsieur le Maire présente le PLUI, en cours d'élaboration, dont il rappelle qu'il doit être compatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Dans ce projet, Calvinet se positionne avec un potentiel constructif intéressant du fait de sa population de ses services, mais aussi de la facilité d'extension limitée de l'urbanisation.

Le conseil municipal émet des remarques sur ce projet, qui seront communiquées lors du conseil communautaire de juin, à savoir la possibilité d'étendre l'urbanisation au-dessus du Vernassal et le long du chemin de la Devèze.

OPERATION LOCATIVE – POLYGONE

Une esquisse pour 6 pavillons destinés à l'habitation de personnes âgées non dépendantes est en cours. Le projet a été présenté aux conseillers municipaux par Polygone.

DIVERS

Le Vernassal : Comme convenu lors de précédents conseils, un courrier de mise en demeure du paiement des loyers de la maison d'habitation, a été adressé aux fermiers.

Ancienne bascule publique

Des travaux de restauration ont été effectués. L'association Calvinet-Patrimoine a participé au financement partiel de l'éclairage de cette bascule.

Energies nouvelles :

Après avoir identifié sur notre commune une zone potentielle pouvant accueillir un parc éolien, la société VSB présente sommairement une offre de projet éolien.

Le conseil municipal souhaite des précisions complémentaires sur leur proposition.

Un rendez-vous sera organisé.

Gendarmerie :

Compte-rendu de la visite du service des affaires immobilières de la gendarmerie : les travaux demandés sont pris en considération et réalisés progressivement. La première intervention sera la révision des volets roulants

Monaco : l'association des sites Grimaldi de Monaco nous a proposé d'acquérir des plaques signalétiques d'entrée de ville correspondant à la Charte graphique de Monaco.

Après consultation des modèles proposés, le conseil municipal décide l'acquisition de quatre plaques à installer aux quatre entrées de Calvinet.

Charges de loyer de Monsieur Rayet, Dentiste

Suite à la demande de monsieur le Maire, monsieur RAYET a réglé un arriéré de charges d'un montant de 3813,75 euros.

Cabine téléphonique

Lecture du courrier des services d'ORANGE informant de la dépose de la cabine téléphonique installée devant le bâtiment de l'ancienne Poste, en raison de son inutilisation.



Camping

Le terrain de camping communal est à présent répertorié dans le guide « Le Petit Futé ».

Mariamama MAOULIDA, demeurant au lotissement du Puech, est chargée de l'accueil et de l'entretien pour la saison touristique 2017.

Piscine

Ouverture le 1er juillet, surveillance par un maître-nageur (accès gratuit)

Aire de jeux du terrain de sports :

- une balançoire avec siège bébé a été commandée,
- des planches du tourniquet ont été remplacées.

Le recensement de la population se déroulera à CALVINET du 18 janvier au 17 février 2018

Chloration automatique de l'eau

Depuis mi-Avril le poste de chloration automatique de l'eau potable du château d'eau du Claux est en service. Le dosage fait l'objet d'un suivi hebdomadaire.

Le chlore (Cl) est le produit le plus utilisé dans le monde pour rendre l'eau potable, et ce pour trois raisons très simples : il est très efficace, peu coûteux et sans danger. Utilisé depuis plus de 100 ans, le chlore est un élément essentiel dans le traitement de l'eau. Il permet d'éliminer les micro-organismes (bactéries et virus).

Le chlore présente aussi l'avantage de conserver son pouvoir désinfectant lors de la distribution de l'eau vers les usagers. Ainsi, l'eau traitée à la station est protégée par la présence de chlore en faible quantité et conserve son excellente qualité jusque chez les consommateurs.

L'utilisation du chlore comporte tout de même quelques inconvénients. En réagissant avec certains composés contenus dans l'eau, il peut lui donner une odeur ou un goût perceptibles. Ceux-ci sont liés aux réactions chimiques du chlore et des composés organiques présents dans l'eau. Le désagrément n'est donc pas forcément proportionnel à la teneur en chlore de l'eau. On peut rencontrer une eau au goût de chlore prononcé alors qu'elle n'en contient que très peu. Les doses de chlore injectées dans le réseau sont minimales (l'équivalent d'une goutte dans 5 baignoires).

QUELQUES CONSEILS

- Pour atténuer le goût du chlore Il suffit de remplir une carafe d'eau et de la placer, ouverte, dans le bas du réfrigérateur durant une heure. Cette précaution éliminera dans la majeure partie des cas le goût ou l'odeur de chlore.
- Après une absence prolongée, faites couler l'eau à votre robinet pendant quelques minutes avant de la consommer. L'eau qui a stagné dans les canalisations pendant votre absence sera ainsi évacuée.
- Si vous conservez de l'eau au réfrigérateur et ne l'avez pas consommée : pensez à la renouveler au moins tous les deux jours.
- Changez l'eau de vos glaçons : après plusieurs semaines de séjour dans le bac à glace, ils risquent de s'imprégner de l'odeur des autres aliments.



ZOOM

Terrain de sport / Camping

A court d'idées pour occuper vos enfants pendant les vacances ? Venez passer un moment au terrain de sport de Calvinet. Stade de football, aire de jeux, courts de tennis, terrain de pétanque. Les occupations ne manquent pas ! Une balançoire bébé sera installée courant août sur le portique actuel. N'hésitez pas également à faire de la publicité autour de vous, à vos amis proches ou éloignés, pour notre camping et notre aire de camping-car !



INFO : La baignade surveillée est ouverte de 11h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Baptêmes républicains



Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral important vis-à-vis du filleul.

A Calvinet, le premier baptême républicain a eu lieu le 30 juillet 2016. Il a concerné Anaé Croutes Coudon (née le 3 décembre 2015), fille de Sylvain Croutes, agriculteur, et de Marion Coudon, infirmière, domiciliés à La Bio, commune de Labesserette.

Le deuxième baptême a eu lieu le 17 juin 2017. Il a concerné Charlotte Boudou Lescure (née le 14 juin 2016), fille de Thierry Boudou, responsable de fabrication et d'Olivia Lescure, secrétaire médicale, domiciliés rue du bailliage, commune de Calvinet.



crédit photo Annie Galliou, baptême d'Anaé Croutes Coudon



Les cérémonies ont eu lieu dans la salle du conseil municipal où François Danemans, maire, a rappelé aux parents, parrains et marraines, les valeurs républicaines et la symbolique d'un baptême civil.

Il leur a remis un diplôme.

Un registre spécifique aux baptêmes civils a été ouvert en mairie.



baptême de Charlotte Boudou Lescure Crédit photo: Olivia Lescure (by Audrey Lissac)

Agenda des Manifestations

23 juillet	Les Seniors	Kermesse, repas à la salle des fêtes à 12h30, pièce de théâtre à 15h30
30 juillet	Serfouette	8ème marché bio et artisanal
5 - 6 août	Comité des fêtes	Fête patronale de calvinet
10 août	Cantal Pédestre	Randonnée et repas (départ à Cassaniouze)
12 août	Comité d'animation	Vente de pâtisseries sur la place
19 août	Les cailloux brulants	Représentation «le pétrichor»
16 -17 septembre	Calvinet patrimoine	Journées du patrimoine
12 octobre	Les Seniors	Déjeuner spectacle au Garden Palace à Clermont-Ferrand
15 octobre	Calvinet Patrimoine	Foire aux Potirons
25 novembre	Les Seniors	Assemblée générale
16 - 17 décembre	Comité d'animation	Marché de Noël

Retrouvez l'agenda des manifestations sur www.calvinet.fr

Vie Associative

Tennis club de la chataigneraie



Les cours de mini-tennis ont repris.

Composition du Bureau :

Présidente : Danielle Lissac ;

Secrétaire : Odile de Bonnafos ;

Secrétaire adjoint : Raymond Martory ;

Trésorière : Jeannine Faure ;

Trésorière adjointe : Ingrid Lissac ;

Conseiller technique : Michel Pigioli.

Réservation des courts au Café des Sports, place Jean de Bonnefon à

Calvinet : tél. 04 71 49 97 61 .

tarifs et infos complémentaires sur www.calvinet.fr



La période estivale fait son grand retour à Calvinet avec ses jardins fleuris, le retour des barbecues et des soirées au bord de l'eau mais surtout surtout avec l'annonce du programme de la fête du village

Cette année le rendez-vous est donné les 5 et 6 août 2017.

Les hostilités débiteront, comme chaque année, avec la bonne humeur des conscrits qui passeront dans vos foyers pour la quête annuelle : du mercredi 12 juillet au mercredi 2 août. Nous comptons sur votre accueil chaleureux et sur votre participation.

Une réunion de préparation aura lieu le lundi 31 juillet à 20h30 à la salle des fêtes de Calvinet : nous y attendons, comme chaque année tous nos bénévoles ainsi que toute personne susceptible de pouvoir nous aider durant la fête.

Vous l'attendiez, eh bien, le voici :

PROGRAMME FETE DU VILLAGE 5 ET 6 AOUT 2017



SAMEDI 5 AOUT 2017

8H30-12H30

Dégustation de Tripoux – 8€

9H00-11H00

Concours de pêche* - 8€

14h00-18h00

GRAND TOURNOI *PAR EQUIPE DE 5 – 2€ par personne

TORO RODEO et LASER GAME en plein air- Concours de bras de fer

Toboggan géant pour enfant

ANIMADO : Mini ferme pédagogique : chevreaux, poules, lapins ...

18H00-19H30

APERITIF-CONCERT avec « LES BONS COPAINS » composé de Kévin Lacombe, Pat et Babou – Orchestre de danse

20H30

REPAS-SPECTACLE « REVUE SENSATIONS »

20€ adulte / 10€ enfant de moins de 12 ans

Entrée - cochon à la broche/aligot – fromage – dessert – café et vin compris



Suivi d'un **GRAND BAL gratuit en plein air « COLOR PARTY et BULLES »**
animé par « LES BONS COPAINS » - un brin de musette, disco, ambiance, puis DJ BABOU

DIMANCHE 6 AOUT 2017

10H30

Messe

10H00-17H30

Vide Grenier

11H30-13H00

APERITIF-CONCERT offert par le Comité et animé par « PATBABOU » – Duo, jazz, variété, chanson française

14H00

Concours de pétanque* - 10€ la doublette

Dès 16H00

Maquillage enfant par « L'atelier de Marguelzéart »

15H00-16h30

SPECTACLE FOLKLORIQUE « L'Escaufeto de Boisset »

16h30 – 18h00

CIRQUE ROZEL : chien savant, chats, magie avec colombes, chèvre équilibriste, marionnettes, acrobate, jongleur, monocycle et clown.

Dès 18H00

Ambiance musicale assurée par « LES BONS COPAINS »

– Orchestre de danse, accordéon Kévin Lacombe

19h00

ASSIETTE CALVINETOISE 10€ vin compris

Dès 21H00

Défilé-spectacle de « Majorettes » assuré par les Didmanias

Distribution de lampions

Retraite aux flambeaux avec le char des conscrits



21H45





Nombreux lots

- 22H30 **SPECTACLE PYROTECHNIQUE** 2€ donnant droit au tirage de la tombola
- 23H30 Tirage de la tombola* et **BAL MUSETTE** avec « **LES BONS COPAINS** » composé de Kévin Lacombes, Pat et Babou – Orchestre de danse
- 00H30 **BAL DISCO DE CLOTURE** animé par « **PATBABOU** » - variétés, années 80, mix Babou

*LOTS DES CONCOURS DE PECHE ET PETANQUE / TOURNOI / TOMBOLA
Jambon de pays, saucisse sèche, ricard, salers, pâtés, tripoux, places de kart,...

Nous vous donnons donc rendez-vous autour de La Fontaine pour venir découvrir ce programme, qui, nous l'espérons séduira petits et grands. Car c'est aussi par le nombre de participants que se reconnaît le succès de notre fête.



Nous en profitons également pour vous annoncer qu'après quelques années de bons et loyaux services, de moments conviviaux et de souvenirs plein la tête, ce sera donc à la clôture de cette fête du village que notre équipe toute entière tirera sa révérence.



En effet, il faut laisser la place à chacun, aussi nous vous conviions le vendredi 1er septembre à une réunion exceptionnelle pour, nous l'espérons, la création d'un nouveau bureau, sinon, malheureusement, pour la mise en veille du comité des fêtes.

La dynamique ayant été relancée depuis 2013 il serait dommage de laisser tout ceci s'éteindre à petit feu. Nous préférons croire que certains d'entre vous se jetteront à l'eau

Nous comptons donc sur vous, votre motivation et l'amour de votre village !!!

Nous remercions encore toutes les personnes qui ont contribué à faire revivre le Comité des fêtes, et qui, durant toutes ces années, nous ont, chaque année, permis de réaliser toutes ces animations.

L'équipe du Comité des Fêtes



PATBABOU

DUO JAZZ CHANSON FRANÇAISE ET INTERNATIONALE ANNEES 80



EN LIVE CLAVIER BATTERIE SAXO CHANT





Calvinet Patrimoine

pour la sauvegarde de notre patrimoine

Samedi 25 février : l'assemblée générale, présidée par Josette Bonnet, suivie du repas-spectacle (pot-au-feu et théâtre présenté par « Veinazès'anim ») s'est tenue dans le hall de la salle des fêtes.

Bonne participation à l'assemblée et au repas, la pièce de théâtre a eu un vif succès.

Rapport moral : rappel des activités prévues pour 2017, programme respecté ou en cours de réalisation.

Samedi 4 avril : quine annuel avec de nombreux lots de valeurs, bonne participation, bon résultat financier.

11 mai : 15 bénévoles, se sont rendus soit au Puy Capel, soit au Puy Majou, soit au Pas Vinzelin pour effectuer des travaux de remise en état des divers sites.



Le sentier le long du ruisseau, au pas Vinzelin, ouvert il y a quelques années par les membres de l'association, a été victime, ce printemps, des intempéries avec quelques dégâts :

Un arbre arraché a emporté une partie du chemin, ce qui a nécessité une remise en état du sentier,



La barrière du pont a été consolidée.

Le Puy Capel et le Puy Majou ont bénéficié d'un très bon nettoyage de printemps.



Sentier et petit pont au pas Vinzelin



Après l'effort un moment convivial à l'abri à la cabane des chasseurs.

Quelques travaux en cours

- A l'église : éclairage par détecteur de présence, protection des vitraux.
- A la bascule, continuation des travaux de mise en valeur.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Manifestations du 2ème semestre :

- 15 juillet 20h30 : concert à l'église.
- Les vides-grenier à l'occasion des fêtes locales de Calvinet et Cassaniouze.
- Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre.
- Participation à la fête des potirons à Cassaniouze le 15 octobre.

Rapport financier présenté par Annie Couderc, trésorière de l'association. Il en ressort un très bon résultat et des finances saines permettant la réalisation des travaux envisagés.

Pas de modification du bureau.

Présidente : Josette Bonnet, Secrétaire : Josette Mercadier, Trésorière : Annie Couderc. Membres du conseil : Thérèse Bru, Françoise Chautard, Yvette Daulhac, Michel Duran, Thérèse Falières, François Gailhac, La carte d'adhérent reste à 10€. Elle est disponible chez: J Bonnet, Th Bru, A Couderc, Th Falières.



Comité d'Animation

Décembre 2016 : le marché de Noël, a bien fonctionné.

Une animation supplémentaire le dimanche, pour les enfants est à programmer. L'animateur (Jean-Jacques Ducasse) qui nous a été proposé par Michel Duran, a très bien animé le marché pendant deux jours, avec prises de photos et vidéo.

Dans l'ensemble, toutes nos manifestations ont eu du succès mais il faut rester vigilant !

4 février 2017 : Assemblée générale présidée par Henri Bonnet, en présence de François Danemans, maire.

Bilan moral : Echanges sur le marché de Noël. La bonne préparation, le beau temps, les animations, les exposants, ont fait le succès de ces deux journées, suivies du repas des bénévoles des 3 associations (Les Seniors de Calvinet, Calvinet-Patrimoine et le Comité d'animation) à la salle des fêtes

Bilan financier: Solde positif sur l'ensemble des manifestations. Merci à Josette Mercadier pour la tenue des comptes.

Vote du budget, du bilan moral et du conseil d'administration à l'unanimité.

Bureau : Louis Lavigne, ne continue pas.

Thérèse Bru, Yvette Daulhac, Thérèse Falières, Josette Mercadier, Christian Payen et Michel Duran restent membres.



Samedi 4 février à la salle des fêtes rencontre des bénévoles autour d'un repas très convivial.



Les diverses activités du comité vont être maintenues :

- Repas du 13 juillet - choux farcis –repas avec musicien.
- Pique nique au terrain du Puech du 14 juillet.
- Deux ventes de pâtisseries prévues pour le 8 juillet et 12 août.
- Marché de Noël : 16 et 17 décembre.

Appel aux bénévoles pour la mise en place des décors sur la place, en vue du marché de Noël. Une réunion préparatoire sera annoncée fin octobre.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Louis Lavigne, ne continue pas.

Thérèse Bru, Yvette Daulhac, Thérèse Falières, Josette Mercadier, Christian Payen ; est élu Michel Duran.

Les Seniors :

Mercredi 18 janvier-Galette des Rois

Après-midi récréatif à l'occasion de la fête des rois et de la traditionnelle galette. A cette occasion, les seniors ont pu visionner le film d'Eric Besnard « Le goût des merveilles ». Ce film tout en délicatesse aborde l'intégration dans la société d'un homme autiste qui souffre du syndrome d'Asperger. Sa différence l'avait exclu d'une vie normale et sa rencontre avec une veuve arboricultrice lui redonne sa dignité humaine. Un bon sujet de conversation pendant la dégustation de la galette. Les rois et reines d'un jour ont été honorés et applaudis.

Samedi 18 février-Quine

Comme toujours, « carton plein » pour ce quine toujours très attendu. Les lots : Télévision, vélo d'appartement, centrale vapeur, perceuse sans fil, cafetière Senseo ; valise ; Mixeur plongeant ; jambons, outillage, linge de maison etc... attirent de nombreux amateurs.



crédit photos Annie Galliou

Mercredi 5 avril- Stockfish

En matinée, visite conté du château de Vieillevie . Daniel-Jean Cassagne a mis ses talents de conteur et de comédien au service de ses auditeurs afin de rendre cette visite passionnante. Puis, déjeuner chez Marie à Grand Vabre. Un restaurant très connu pour la qualité de sa cuisine.

Dimanche 9 avril- Concours de Belote

4 équipes ont été engagées au concours de belote de Génération Mouvement organisé cette année par le Club de Leucamp. Nous ne donnerons pas le résultat mais comme disait Pierre de Coubertin : « l'important c'est de participer... ».

Du 28 avril au 2 mai. La fête des Gardians

32 adhérents de Calvinet et 14 du club de Montsalvy ont participé à ce voyage.

Première journée : déjeuner à Nîmes et visite guidée de la ville. Nîmes conserve des monuments tels que les arènes, la Maison Carrée ou encore la tour Magne au pied de laquelle se situe le site du sanctuaire de la Fontaine. Ce riche passé antique lui vaut le surnom de « Rome française ». Après cet après-midi très instructif, installation à l'hôtel dans Arles.

Deuxième journée : Arrivée aux Saintes –Maries de la Mer, capitale de la Camargue, terre d'accueil, de tradition et de pèlerinage. Promenade dans un bateau à roue dans les marais à la découverte de la faune et la flore. Un moment magique où l'on découvre tout le charme de cette beauté sauvage, admirant le ballet des oiseaux dans les vastes étendues de roseaux et les manades. Visite de l'église des Saints Maries et de sa vierge noire, Sara, si chère au peuple

Gitan. Après le déjeuner découverte d'Aigues-mortes, ville fortifiée, puis promenade en petit train dans les marais salins avec cette eau de couleur rose et les flamants de la même couleur. Les Seniors ont escaladé la « camelle » (Dune de sable) où la vue sur les remparts d'Aigues-mortes est imprenable.

Troisième journée : Visite guidée d'Arles avec ses monuments remarquables construits pendant l'Antiquité à l'époque romaine, comme le théâtre antique, les arènes ou encore le cirque romain. Les célébrités qui ont laissé une empreinte profonde dans la ville comme Vincent Van Gogh qui réalisa 200 tableaux et 110 aquarelles en seulement 15 mois. Frédéric Mistral qui fut membre fondateur du Félibrige si cher à notre poète local Jean-Marie Gaston. Avant de fêter les gardians, les seniors se devaient de passer du temps dans une manade. Les gardians ont présenté leur travail, isoler un jeune taureau afin de le marquer au fer rouge, puis lui tailler les oreilles. Une paella géante attendait les seniors pour les remettre de leurs émotions. Enfin les courses de taureaux et les jeux entre l'animal et le gardian, toujours très impressionnant.



crédit photos Annie Galliou

Le 1er mai, la fête des gardians. Lors de cette journée, les gardians à cheval accompagnés des arlésiennes en costume traditionnel défilent en ville, jusqu'à l'Eglise de la Major, siège de leur confrérie dédiée à Saint-Georges. Les gardians et leurs chevaux sont bénis au cours d'une messe en provençal. Puis élection de la nouvelle reine. Plus de 200 chevaux sont présents lors de cette cérémonie. L'après-midi, le spectacle se situe dans les arènes où les gardians et leurs montures rivalisent d'audace et de dextérité au cours des jeux équestres et taurins.

Le 2 mai petit arrêt à Sète lors du chemin de retour. Découverte de la ville en petit train et déjeuner avec les spécialités sétoises.

Mercredi 17 mai – Journée de la Forme

Cette année la journée de la forme s'est déroulée à Cassaniouze. De nombreux seniors Calvinétois ont participé aux différentes activités : randonnée, pétanque et belote. Moment toujours très convivial qui permet de rencontrer les membres des autres clubs.

Mardi 13 juin – Coupe des Seniors boulistes

Participation des seniors à la coupe du Cantal organisé par Génération Mouvements. Résultats très encourageant l'équipe composée par son capitaine J-P Cambon, Michel Duran

et François Gailhac finit à la 2ème place à 2 points des vainqueurs et gagne une coupe. La deuxième équipe, capitaine L-M Gaston, Daniel Lissac et Raymond Vigier finissent 3ème du tournoi.

Très heureux de ces bons résultats, retour à Calvinet et Champagne.

Nous attendons le 5 septembre pour la nouvelle compétition interdépartementale à St Flour.



crédit photos Annie Galliou

Programme du 2ème semestre 2017 :

- Dimanche 23 juillet - Kermesse des Seniors : vente des produits fabriqués par les Seniors (10:00/12:00), Repas préparé par Louis-Bernard Puech, vers 15:30 spectacle avec la troupe théâtrale de Sainte Colombes.

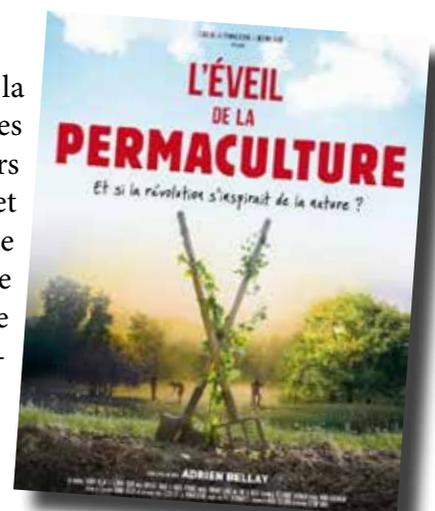


- Jeudi 12 octobre sortie déjeuner-spectacle au Garden-Palace de Clermont Ferrand
- Samedi 25 novembre : Assemblée générale

SERFOUETTE Serfouette & Cie



Une projection en avant première du film « L'éveil de la Permaculture » a eu lieu le 8 avril dans la salle des fêtes de Calvinet, suivie d'un débat en présence d'agriculteurs pratiquant la permaculture, d'un intervenant du CPIE et de divers représentants associatifs dans le domaine de l'environnement. Une centaine de personnes s'étaient déplacées pour l'occasion. Ce fut donc une belle réussite en espérant que ce film (encore projeté dans certaines salles de cinéma) ait suscité une réflexion voire engagé un changement dans nos pratiques quotidiennes !



Le dimanche 7 mai, un échange de graines et de plants était organisé sur la place de Calvinet. Nombreux sont ceux qui se sont déplacés pour l'occasion, afin de troquer ou de donner des boutures, des graines ou des plants pour le jardin, le tout dans une ambiance festive et amicale.



L'association avait également proposé ce jour-là de récupérer les déchets phyto-sanitaires dangereux pour le jardin afin de les emmener à la déchetterie où ils seront pris en charge convenablement au lieu d'être stockés dans les garages ou les maisons ! Cette opération sera renouvelée lors du prochain Marché Bio.

A venir : Le dimanche 30 juillet, c'est à Calvinet qu'il faut être pour le "8ème marché bio et artisanal". La 8ème édition s'annonce encore plus dense, dès le matin.

De 10 heures à 19 heures, les exposants producteurs, artisans et associations seront là et proposeront de très nombreuses démonstrations.

Le jardinage au naturel sera à l'honneur avec des démonstrations de préparations naturelles à base de plantes, des graines à échanger...



Le matin, nous collecterons, les produits phytosanitaires non utilisés et autres substances chimiques à usage non professionnel.

Le CPIE informera sur l'Ambroisie et le SMOCE présentera des recettes ludiques pour une vie quotidienne plus naturelle.

Sur le stand des éditions "Terre Vivante", de nombreux livres seront présentés pour mettre en pratique l'écologie au quotidien.

La Cie "Les cailloux brûlants" emmènera dans un jardin ombragé, petits et grands pour une "balade contée" sur choses simples de la nature et de l'écologie...

Mais aussi, des jeux en bois originaux et un jeu de dame géant!

En début de soirée, toujours dans une ambiance musicale, convivialité et bonne humeur s'invitent autour d'une soupe au fromage, d'un aligot saucisse bio ou d'un plateau repas proposé par LB Puech.

Nous vous invitons à consulter le programme détaillé disponible sur le site web www.calvinet.fr

A.P.E. RPI Calvinet-Mourjou

Un petit rappel en photos des derniers événements :

Soirée « stockfish » et animation musicale avec le groupe « Les Violons du Mamou » : Le 25 mars à la salle d'activités de Mourjou

Classe culturelle des CP/CM2 à Trielle sur la commune de Thiézac

Fête des écoles : le dimanche 25 juin à Mourjou

Cette année les fouaces ont été préparées puis cuites au feu de bois à la Maison de la Châtaigne de Mourjou. Nous en profitons pour remercier chaleureusement le personnel de la Maison de la Châtaigne pour leur accueil ainsi que les bénévoles de Mourjou qui nous ont permis de réaliser 80 fouaces ! La vente des fouaces au même titre que le bénéfice des diverses animations proposées par l'APE, permettront de financer une grande partie des prochaines activités pédagogiques des enfants de l'école.



Sorties :

Les enfants du cycle 2 ont participé dans le printemps à une étape de la « Transhumance » à Montmurat, ce qui fut l'occasion de retrouver une fois encore leurs copains de l'école de Saint-Santin.



Les élèves des cycles 2 et 3 ont eu l'opportunité de visiter le Château de Lamothe le jeudi 29 juin. Un grand merci à Edouard et Odile de Bonnafos pour leur accueil chaleureux !

Le vendredi 30 juin, les enfants de Maternelle se sont rendus à Gramat afin de visiter le parc animalier.

Deux nouveaux enseignants sont nommés pour les classes des CP/CE1/CE2 à Calvinet et des CM1/CM2 à Mourjou pour la rentrée prochaine, ils remplaceront Claire Dalat et Antoine Sarda.

Pas de changement en revanche pour les enfants de maternelle qui restent avec Sylvie Maniaval. Ils pourront à nouveau profiter de leur nouvelle salle d'activités dans les locaux de la cantine entièrement rénovés l'année dernière.



Nous vous souhaitons un bel été ainsi que de bonnes vacances !



Union sportive du haut-Célé

Tout d'abord, un bilan sportif de la saison qui vient de s'écouler. La bonne nouvelle vient de l'équipe 1 qui se maintient en promotion de première division dans une poule très serrée.

L'équipe n°1 termine 7ème de sa poule et sauve sa saison en assurant le maintien dans les derniers matchs. Félicitations aux joueurs et dirigeants qui ont fait preuve de combativité.

L'équipe n°2 a connu un parcours plus difficile, puisqu'elle a dû déclarer forfait à deux reprises. Ce mauvais parcours n'aura pas d'impact pour la prochaine saison. Le District du Cantal a en effet décidé de supprimer la troisième division. Notre équipe réserve continuera donc d'évoluer en deuxième division. Notre assemblée générale s'est tenue le 24 juin à Calvinet, suivie d'un repas au café des sports. Nous avons renouvelé le bureau :

Président : Damien Souquière / Trésorier : Yannick Lavaissière / Secrétaire : Frédéric Bouquier
Les entraînements reprendront le 1er Août avec Jean Maffre, qui reste notre entraîneur.

Pour terminer, nous vous souhaitons d'heureuses vacances estivales et nous vous encourageons à nous suivre dès la reprise du championnat, les dimanches après-midi sur les terrains de Cassaniouze, Calvinet et Mourjou.



Chasse - ACCA

La saison 2016-2017 est terminée. La société de chasse a constaté une certaine stabilité du nombre d'adhérents avec la vente de 35 cartes.

Le quota de 26 chevreuils imposé par la Fédération pour cette campagne a été respecté.

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 18 juin 2017, le Président, les membres du Conseil d'Administration et les membres du Bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Le traditionnel repas organisé par l'ACCA s'est déroulé le samedi 3 décembre 2016, 58 personnes avaient répondu présent pour déguster cette année le civet de sanglier préparé par le restaurant des sports.

La vente des cartes pour la saison 2017-2018 se tiendra le dimanche 13 août 2017 de 10 heures à 12 heures au local de chasse à la salle des fêtes.



Cailloux brûlants

La compagnie Les Cailloux Brûlants, implantée à Calvinet depuis 2015, propose des spectacles adressés en particulier au jeune public, ainsi que des balades contées pour tout public. A sa tête, Cécile Demaison s'entoure de collègues croisés sur les routes, avec qui elle désire créer des spectacles. La compagnie intervient également dans le cadre d'ateliers théâtre, contes ou marionnettes. La compagnie oeuvre principalement dans le Cantal.

Les spectacles

- Dimanche 30 juillet :

Balade contée sur le jardin - Dès 14h - Marché Bio organisé par Serfouette (dans le jardin de Marie-France et Philippe Guiu) - Calvinet

- Samedi 19 août :

Le Pétrichor - 20h - Place Jean de Bonnefon - Calvinet





Suite à la disparition soudaine de notre président Alain Jany en ce début d'année, à qui nous rendons hommage pour son dévouement durant toutes ses années, un nouveau bureau a été constitué :

Président A. BLANC, Vice-Président G. BOUQUIER, Trésorier L-M. GASTON, Vice-Trésorier F. GAILHAC, Secrétaire M. DURAN, Secrétaire adjoint : J.LISSAC

La saison débutait par le traditionnel « Challenge Haymoz » au boulodrome de Calvinet ce samedi 22 avril. Le beau temps était avec nous, un peu frais le matin, mais superbe l'après-midi, ce qui a décidé les pétanqueurs. Une vingtaine d'équipes s'est déplacée pour en découdre. Le challenge fut très disputé et 4 parties ont été effectuées, et vers 19 heures, et il était temps de procéder à la remise des récompenses offertes généreusement par monsieur Pierre Haymos, et vers 20 heures, nous étions déjà installés dans la salle des fêtes pour un délicieux repas. Ce tournoi a permis aux licenciés de la Pétanque de Calvinet, un échauffement pour la nouvelle saison.

Le boulodrome de Calvinet en effervescence

Tout a débuté le 8 juin, le beau temps était de la partie en ce jeudi. Calvinet Pétanque recevait pour le compte du championnat du Cantal des 55 ans et plus. La 2e journée de ce championnat fort intéressant qui se déroule en matchs aller et retour sur 5 journées, les équipes de Laroquebrou (2 équipes) Arnac (2 équipes), Vic sur Cère (2 équipes) Saint-Simon (2 équipes) Ytrac (2 équipes) et Calvinet (2 équipes), soit une soixantaine de personnes.



Les parties matinales furent très disputées, et tout ce petit monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes de Calvinet, pour un repas préparé par le traiteur Guibert-Prat de Lafeuillade.

L'après midi les parties se déroulèrent dans la bonne humeur sous un soleil de plomb et la buvette fut à l'honneur car la température était de 27 °, une journée conviviale, avec une superbe ambiance.

Vendredi 9 juin l'équipe de Calvinet recevait Arnac en coupe du Comité.

Samedi 10 juin à 14h30 rendez vous au boulodrome pour la remise des tenues 2017 (chemise et coupe-vent), aux couleurs de notre club, subventionnées en partie par Monsieur Vincent Descoeur, président du Conseil Départemental que nous remercions.

Après la photo du groupe, un mini tournoi entre pétanqueurs de Calvinet et Cassaniouze s'est déroulé sous un soleil de plomb, et la soirée se termina au restaurant des Voyageurs à Cassaniouze par un repas festif.

Dimanche 11 juin, départ pour Roannes Saint Mary pour disputer la coupe Promotion. 6 équipes départementales étaient engagées, Calvinet a perdu contre Bel Bex et a gagné contre Prunet.

Mardi 13 juin les compétiteurs boulistes des Seniors avaient rendez-vous à Riom-es-Montagne pour un tournoi sympathique, 2 équipes étaient engagées et terminent aux places de 2^e et 3^e sur 55 équipes.

En juillet et août, concours amical tous les vendredis à partir de 20h30 au boulodrome.



«NAP» ou nouvelles activités pédagogiques)

Permis Piéton

Le jeudi 29 juin 2017, dans la classe de cycle 2 d'Antoine Sarda, les gendarmes ont remis aux enfants de CE2 leur permis piéton obtenu haut la main, ce qui montre leur grande implication dans ce projet ! Le permis piéton a pour objectif de former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons et d'inscrire le cheminement piéton dans le cadre du développement durable. Il a vocation à responsabiliser les enfants sur leur propre sécurité et le respect des usagers les plus vulnérables. Il implique les familles dans la prise en compte des dangers auxquels est confronté l'enfant.

Le partenariat avec la gendarmerie nationale donne de l'importance à cette obtention. Les enfants étaient stressés puis soulagés d'avoir en main leur précieux sésame ! Certains ont même prévus de ne se déplacer qu'avec leur permis en poche ! Félicitations à tous !



Calvinet au moyen âge

Lors des journées du patrimoine 2016, suite à l'exposé «CALVINET au Moyen-Age», du groupe « Calvinet notre histoire » certains parents d'élèves ont émis le souhait d'une présentation sur ce thème adaptée aux enfants dans le cadre des NAP. Une bonne occasion pour les enfants de nos écoles de s'approprier leur village. La présentation s'est faite en deux groupes : les 1 et 2 juin pour le cycle 2, les 8 et 9 juin pour le cycle 3.

Chaque enfant était muni d'un fascicule présentant les sites. Le premier jour, ils ont pu découvrir les différentes portes médiévales, la place du Mercadial, le chemin de ronde, la maison vraisemblablement du juge, l'ancien cimetière, le fossé ... Ils ont amorcé des discussions très fructueuses sur les coutumes et les réglementations de cette époque. Ils ont particulièrement participé lors de l'évocation des sujets comme les protections contre les brigands, les règles concernant l'honnêteté des artisans boulangers et bouchers, les punitions encourues en cas de vols, le système alimentaire...

Le deuxième jour, ils ont fait le tour du site de la forteresse et ont particulièrement retenu la position du Pont-levis. Certains ont voulu faire le tour du Roc du vent, seul vestige palpable d'une tour. Ils ont évoqué Eustache de Beaumarchais le seigneur et Marine son épouse. Pour anecdote le chat d'un des enfants s'appelle d'ailleurs « Eustache » ! Cette présentation a fait l'unanimité auprès des enfants et leur a forcément été bénéfique. En plus de la connaissance de leur village et de du site de la forteresse, le fait d'avoir abordé avec eux les coutumes et réglementations leur a permis d'établir un parallèle avec la vie d'aujourd'hui.





RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans

Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population

Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier

Puis je reçois sa visite

Je remplis le questionnaire

Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

Validez et c'est terminé !

L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Ouvrir de nouveaux commerces

Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population

